



Communiqué de presse du SNMSU-UNSA Éducation du 14 novembre 2019

Les député·e·s examinent le projet de loi de finances 2020 et se mobilisent pour les médecins de l'éducation nationale !

Le projet de loi de finances 2020 fait en ce moment l'objet d'une première lecture à l'Assemblée nationale.

De nombreux député·e·s se mobilisent pour tenter d'enrayer la disparition des médecins de l'éducation nationale. Neuf amendements proposés nous concernent directement. Ils ont été déposés par six groupes politiques différents sur huit siégeant à l'Assemblée nationale. C'est dire combien nous suscitons l'inquiétude des parlementaires !

Huit amendements sur neuf ont pour unique objectif de demander des moyens financiers supplémentaires pour revaloriser notre salaire afin d'augmenter l'attractivité de notre corps professionnel et de pouvoir recruter des médecins de l'éducation nationale. Tous ces amendements pointent que le nombre de médecins de l'éducation nationale est en constante diminution depuis des années, qu'il est impossible de recruter vu notre faible niveau de rémunération et que notre corps est en voie d'extinction.

Les député·e·s soulignent aussi que les médecins de l'éducation nationale ont un rôle central dans la politique de prévention du gouvernement Macron qui est le socle de sa stratégie nationale de santé.

Combien de temps nos dirigeants politiques resteront-ils encore dans l'expectative, sourds aux nombreux rapports, aux alertes lancées par le SNMSU-UNSA Éducation bien sûr, et maintenant par les député·e·s, au lieu de prendre les mesures urgentissimes qui s'imposent pour sauver le savoir-faire des médecins de l'éducation nationale et la santé à l'école ?

Claudine NÉMAUSAT
Secrétaire générale du SNMSU-UNSA Éducation